

Les paysages de l'agglo passés au révélateur

Le concours photo sur les paysages d'Agglopolys entre dans sa deuxième phase. A chacun de choisir son coup de cœur parmi 20 clichés.

Le paysage est un moteur du développement, soulignait Christophe Degruelle en lançant le concours photo « Agglopolys vu par ses habitants ». Deux catégories étaient proposées : « Le paysage qui compte pour moi » et celui « qui doit changer ». Ils ont été nombreux (152 photos reçues) à sauter sur l'occasion. En majorité, ce sont des « J'aime » qui se sont exprimés (85) mais les « J'aime pas » (39) n'ont pas été en reste. Preuve de l'attachement des participants à leur commune, 80 % d'entre eux ont pris des clichés sur leur territoire de résidence. L'aspect enquête du concours a bien fonctionné avec des vues souvent très personnelles. « On a un bon aperçu de la perception qu'ont les gens des paysages qui les entourent, remarque Chris-



Christophe Degruelle place le paysage au cœur de ses priorités.

(Photo NR, Jérôme Dutac)

tophe Degruelle. Avec une surreprésentation de la ville de Blois ce qui est logique car on est dans le beau. En revanche, les villages ont été sous-représentés. C'est pourtant là qu'il y a un vrai travail à mener. Ce sont les paysages de notre quotidien.»

Christophe Degruelle n'hésite pas à parler de stratégie paysa-

gère. A ce titre, Agglopolys a mis en place toute une série d'actions (Fenêtres sur Loire, promenade-débat). « Il y a besoin de mener des actions publiques pour faire comprendre que la prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire est essentielle. »

En mars prochain, cette sensibilisation se fera sur les planches avec la création à la Halle aux grains d'une pièce *Natural beauty museum* signée Patricia Allio et Éléonore Weber autour de la perception des paysages. Mais dès septembre, c'est par le biais du septième art que l'on parlera paysages avec la diffusion aux Lobis du documentaire « La ligne de partage des eaux ». Pour Christophe Degruelle, le concours photo constitue « le navire amiral de toute une série d'opérations visant à sensibiliser aux enjeux du paysage ».

H. B.

Voir également le diaporama sur lanouvellerepublique.fr (pour des raisons de mise en page, certaines photos ont dû être recadrées dans la version papier).

Votez !

Sur 124, il en reste 20. Des photographies diverses et variées prises sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys et qui vont enrichir la réflexion autour des paysages à préserver ou à changer. Le patrimoine de la ville de Blois a été mitraillé mais de nombreuses communes ont eu droit elles aussi à quelques clichés envoyés dans la catégorie « Le paysage qui compte pour moi », preuve de l'attachement que leur portent les habitants. A présent, c'est à vous de choisir votre coup de cœur. Début juillet, une exposition des plus belles photos sera installée au parc des Mées pour tout l'été.

en bref

Quelle est votre photo coup de cœur ?

Jusqu'au 30 juin, le concours paysage continue. Un jury composé de six personnes (2 élus, 2 professionnels de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2 plasticiens) a sélectionné vingt photos que nous publions aujourd'hui. Il s'agit maintenant de choisir parmi celles-ci votre coup de cœur et de voter en ligne (uniquement). Une seule participation par personne est acceptée sans condition de lieu de résidence (pas besoin d'habiter sur le territoire d'Agglopolys). Il suffit simplement de se connecter au site d'Agglopolys. Un prix « coup de cœur du public » sera décerné aux 5 photos plébiscitées. Un tirage au sort sera également effectué parmi les votants avec de nombreux lots à gagner (vol en montgolfière, entrées au Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire...).

Vote sur www.agglopolys.fr

Quels étaient les critères ?

Le jury a sélectionné les 20 photos en prenant en compte plusieurs critères : l'intérêt et l'originalité du sujet, le message personnel délivré par l'auteur et la qualité artistique du cliché.

Les paysages à changer

Dans cette catégorie, ce sont souvent des photos de lieux dégradés qui ont été envoyées, tels des endroits tagués, des décharges sauvages ou des friches industrielles. Les antennes ou le secteur de la Bouillie ont également été dans le collimateur des chasseurs d'images.



En haut de l'escalier Denis-Papin (Blois).

(Photo Coraline Derré)



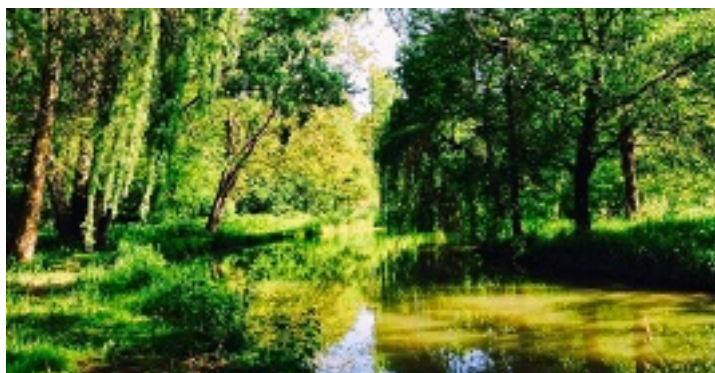
La Loire devant le château (Chaumont).

(Photo Éric Neveux)



Près du cimetière (Cellettes).

(Photo Fred Ramaugé)



Au bord de la Cisse à Bury (Chambon).

(Photo Ingrid Aubert)



Rue de la Chocolaterie (Blois).

(Photo Laurent Bardina)



Sous le viaduc (La Chaussée-Saint-Victor).

(Photo Pierre Bordier)



Sur un chemin pour aller à Quinière (Blois).
(Photo Alexandra Bloudeau)



Promenade au Val des Noël's (Vineuil).
(Photo Jean-Michel Brun)



Chemin en bord de Loire vers le parc de la Creusille (Blois).
(Photo Alexandre Djerbir)



La Loire côté Vienne (Blois).
(Photo Sébastien Berthelot)



Là où j'aime me ressourcer (Cellettes).
(Photo Caroline Habert-Loiseau)



Parc de l'évêché (Blois).
(Photo Clémence Margueritat Bordeaux)



Avenue du Château (Cheverny).
(Photo Sonia Maurice)



Balade aux Noël's (Vineuil).
(Photo Lucien Rion)



Rampe du Grain-d'Or (Blois).
(Photo Phanith Siv)



Rue du Foix (Blois).
(Photo Pierrette Coat)



Un chêne vénérable route de Seillac (Onzain).
(Photo Jean-Pierre Dunyach)



De la digue au parc des expos (Blois).
(Photo Aurélie Challier)



Un petit coin de campagne (Saint-Gervais).
(Photo Hervé Chiron)



Rampe Chambourdin (Blois).
(Photo Sylvain Sensenbrenner)